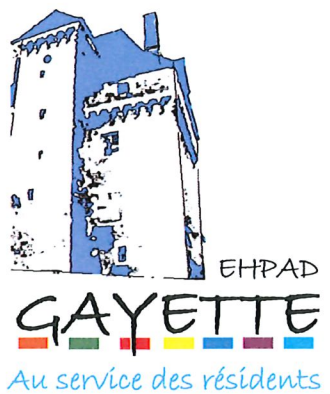


Montoldre, le 5 mai 2023



N°

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil de la Vie Sociale en date du 14 avril 2023, la procédure de commandes de repas accompagnants a été modifiée.

Vous trouverez ci-joint, une fiche de commande à compléter et à nous retourner à chaque fois que vous souhaitez venir partager un repas avec votre proche :

- par mail à [reception@ehpad-gayette.fr](mailto:reception@ehpad-gayette.fr)
- ou confier le document à l'équipe soignante où est hébergé votre proche.

Ce document est aussi à disposition dans les unités. Les demandes téléphoniques ne seront pas prises en compte.

Pour rappel, il est important que la commande du repas nous parvienne deux semaines avant la date prévue.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Michaël MERCIER – Directeur p.i  
Valérie MADET – Par délégation de signature

